Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le
ID : 976-200008829-20230321-D11_19_2023_2-DE

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Commune de M'TSANGAMOUJI

DELIBERATION N°2023/012/MJI DU 17 MARS PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FOND CONCOURS DE LA 3CO POUR LA REFECTION DE LA VOIRIE RUE ANTANIBAZAHA

Nombre de conseiller en exercice : 29
De présent : 15
De votant : 14

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 15 février 2023 et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 03 février 2023

Présents **:**
IBRAHIMA SAID MAANRIFA, ALI BACARI CHARAFINA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, SAINDOU MOHAMADI, SOUFFOU ZAIN –YA, ALIDINA ASSANI CHAKA, AHMED SAID, MADI MARI DAROUECHI, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI MADI, ADAM TOILIHATI, MADI MOITSOU BOURA, MDALLAH ANLAMATI, HEDJA KOURAICHIA, SOUFFOU ABDALAH

Absents :
BOURA MCOLO VITA, BACOILI OITAHA, VITA SOIDIKI, SAID MADI ZAINA, BOINA KAISSANI, NOUDJOUM MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANTI, MROIVILI AMINA, NOUDJOUM MADI ASSANI, MADI-ISLAME SAFINATI, SOILIHI ANSUMATI,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT) à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, SOUFFOU Abdallah, ayant la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Depuis plusieurs années la commune de M'tsangamouji est engagé dans des travaux de réféctions et de création de voiries afin de faciliter le stationnement et la circulation dans les villages.

Entre 2019 et 2021, la commune a réaliser plus de 4 000 000 € dans la réféction de voirie communale.

Elle finalise également actuellement une nouvelle voie d'accès entre le quartier de la Vigie et la route départemental.

Dans la continuîté de ces opérations là, la commune de M'tsangamouji souhaite donc réhabiliter la rue Antanibazaha. Cette rue en plein centre est aujourd'hui dégradé. Elle est pourtant essentielle pour contourner la rue Fangalatourou et créer des stationnements pour les riverains.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le
ID : 976-200008829-20230321-D11_19_2023_2-DE

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Commune de M'TSANGAMOUJI

La réhabilitation de cette rue doit aussi permettre de la sécurisé pour éviter que des véhicules ne tombent et que la voirie soit stabilisé.

Cette opération est estimé aujourd'hui à 177 039,08 €.
Afin de pouvoir la réaliser rapidement, il est proposé de faire une demande de subvention auprès de la 3CO selon le plan de financement suivant :

- 3CO : 141 631 € (80 %)
- Commune : 35 408 € (20 %)

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

1) De valider cette demande de subvention selon le plan de financement suivant pour la réféction de la voirie rue Antanibazaha.

- 3CO : 141 631 € (80 %)
- Commune : 35 408 € (20 %)

2) D'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie

Fait et délibéré, le 17 Mars 2023

Pour extrait conforme
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 21/03/2023
Qualité : Maire